institut international
des droits de l'Homme
et de la paix

ECHO

RÉGION NORMANDIE

Carnet de bord de l'élève facilitateur*

Objectif de développement durable 10 « Inégalités réduites »

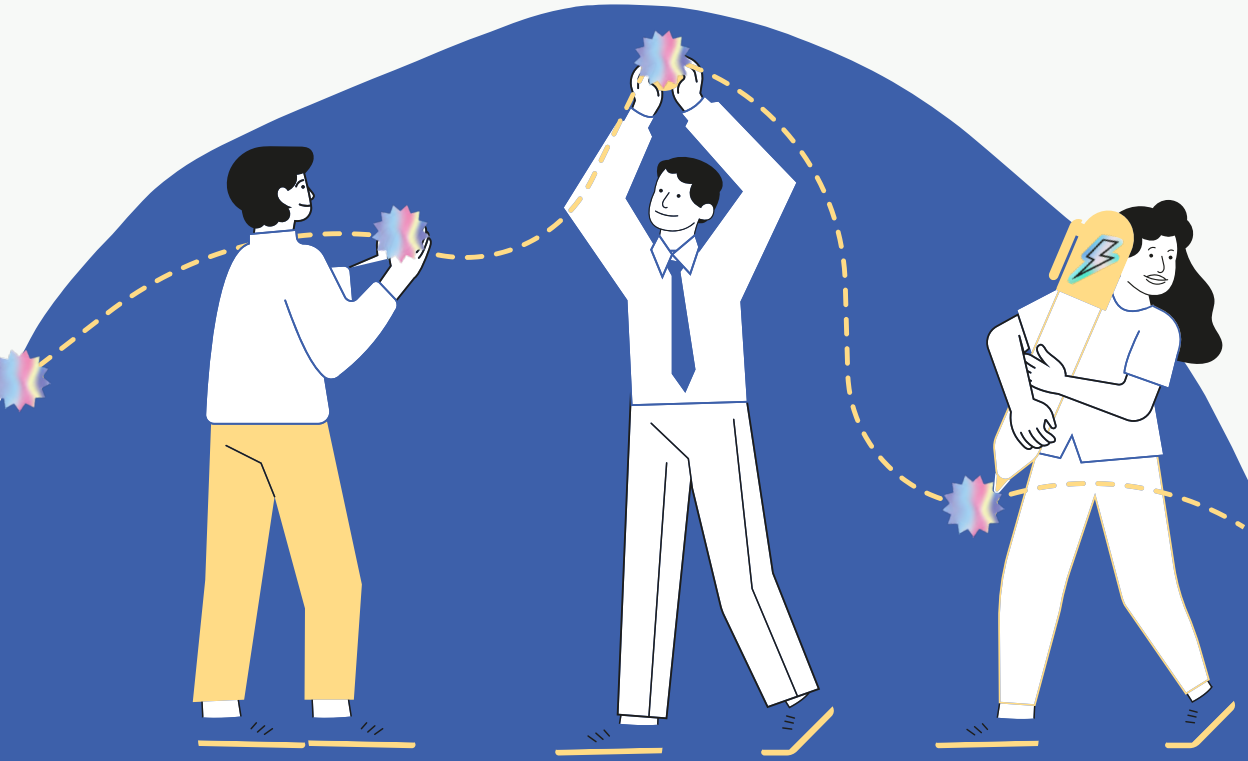

*Guide pour accompagner les élèves facilitateurs dans la réalisation de leur projet de classe ou de la rédaction de recommandations en faveur de l'ODD 10.

Pour télécharger la version numérique du recueil, scannez ce QR code :

Remerciements
Nous remercions celles et ceux qui ont contribué à l'édition de ce manuel, et en particulier la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), mais aussi la Région Normandie et les autorités académiques de Normandie pour leur soutien.

Responsables de publication
Nicole Ameline et Jonas Bochet, Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Rédaction
Amélie Vincent-Olivier, Axelle Lorre, Juliette Joyeux et Alexandra Frontali, Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Relecture
Juliette Joyeux, Alexandra Frontali, Amélie Vincent-Olivier, Axelle Lorre et Eve Mesnil Letellier, Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Mise en page
Eve Mesnil Letellier, Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Impression
Imprimerie Nii - Papier recyclé - 2023

RÉGION NORMANDIE

NORMANDIE POUR LA PAIX

institut international des droits de l'Homme et de la paix

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

L'institut international des droits de l'Homme et de la paix p.5
ecHo p.6
L'équipe ecHo p.7
Les Objectifs de développement durable (ODD) p.8
Les 3 piliers du développement durable p.9
Pourquoi agir sur l'ODD 10 en Normandie ? p.10
Le rôle d'un élève facilitateur p.12

LE PROJET DE CLASSE p.14

Activité 1 - Image tes problèmes p.15
Activité 2 - Action ! p.17
Activité 3 - Les gobelets p.25
Faire une demande de budget pour notre projet de classe p.27
Communiquer de façon responsable p.29
Le concours p.32

LES RECOMMANDATIONS p.38

Qui vous écoute ? p.38
Qu'est-ce qu'une recommandation ? p.41
Activité 1 - Bingo sur l'Egalitarium p.48
Activité 2 - La maison des recommandations p.51

ET APRÈS ? p.55

Badge numérique p.55
Evénement final p.55

L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX

Fondé en 2008 par la Région Normandie, l'Ordre des avocats de Caen, l'Université de Caen-Normandie, la Ville de Caen et le Mémorial de Caen, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix est une association Loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir les droits de l'Homme, le droit international humanitaire, et le règlement pacifique des différends.

Contribuer au développement d'une culture de paix en favorisant la connaissance des droits de l'Homme par tous les citoyens.

En s'appuyant sur son expertise scientifique et sur les méthodes d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique développées par des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Institut entend faire connaître, comprendre et promouvoir les droits de l'Homme.

Afin de remplir cet objectif, l'Institut organise son travail autour de deux axes : la diffusion des droits de l'Homme et la formation à l'éducation aux droits de l'Homme.

Diffuser les droits de l'Homme

Les interventions de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix proposent une sélection d'activités participatives composées sur mesure qui permettent aux participant d'écouter, de s'exprimer librement, d'appréhender et de respecter l'opinion de l'autre mais aussi, d'agir en équipe. Chaque activité se compose d'un temps d'expérience, individuelle ou collective et d'un temps essentiel de réflexion et d'évaluation collaborative.

Former à l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique : créer des multiplicateurs

Conscient de l'efficacité et de la pertinence de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique dans le développement d'une culture de paix visant au respect des droits de l'Homme, l'Institut organise régulièrement de sessions de formation destinées aux professionnels, organisations de la société civile, enseignants, avocats, magistrats. L'objectif de ces formations est de créer des multiplicateurs capables ensuite de réutiliser la méthode et les outils pour faciliter la diffusion d'une culture de paix parmi l'ensemble de la société.

ECHO

ecHo est un programme pédagogique normand d'éducation aux Objectifs de développement durable (ODD) porté par la Région Normandie et mis en œuvre par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, avec le soutien des autorités académiques de Normandie.

ecHo propose de sensibiliser les plus jeunes aux Objectifs de développement durable mais aussi de les mobiliser en les rendant acteurs du changement.

Dans ce carnet de bord se trouvent des activités pédagogiques ludiques, participatives et accessibles à tous pour mieux comprendre les problématiques liées aux enjeux mondiaux actuels : changements climatiques, égalité des genres, migration, numérique, inclusion des personnes en situation de handicap... En lien avec l'ODD 10 « Inégalités réduites ».

L'équipe du programme ecHo à l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Clémence Bisson
Coordinatrice
des programmes
clemence.bisson@2idhp.eu

- Film drôle pour se remonter le moral : Dikkenek
- Crush célèbre : Pio Marmai
- Plaisir coupable : Chanter dans son micro de karaoké

Alexandra Frontali
Chargée de mission
alexandra.frontali@2idhp.eu

- Film drôle pour se remonter le moral : Astérix et Obélix mission Cléopâtre
- Crush célèbre : Nick Jonas
- Plaisir coupable : Manger des chips au vinaigre en jouant à Mario Kart

Juliette Joyeux
Apprentie chargée
de mission
juliette.joyeux@2idhp.eu

- Film drôle pour se remonter le moral : Good Morning England
- Crush célèbre : Ian Somerhalder
- Plaisir coupable : Manger beaucoup beaucoup de fromage

Amélie Vincent-Olivier
Volontaire en mission
de service civique
serviceciviqueecho1@2idhp.eu

- Film drôle pour se remonter le moral : La cité de la peur
- Crush célèbre : Matthias Schoenaerts
- Plaisir coupable : Ecouter Pookie en faisant des crêpes

Axelle Lorre
Volontaire en mission
de service civique
serviceciviqueecho2@2idhp.eu

- Film drôle pour se remonter le moral : RRRrrr !!!
- Crush célèbre : Matt Leblanc (jeune)
- Plaisir coupable : Manger du pâté Henaff à la place du foie gras à noël

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés entre le 25 et 27 septembre 2015 par l'Organisation des Nations (ONU) Unies pour une durée de 15 ans. Les 17 ODD s'appuient sur le succès des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et veulent renouveler et renforcer l'appel mondial à agir pour que tous les êtres humains vivent dans la paix et l'équité d'une planète durable.

Les ODD sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépend souvent de l'effectivité de l'autre. C'est pourquoi agir pour un ODD, c'est agir pour l'ensemble des ODD. De plus, les droits de l'Homme sont au cœur de ces 17 ODD, qu'il s'agisse de mettre fin à la pauvreté, réduire les inégalités ou promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives. Ainsi, en agissant pour les ODD, vous agissez pour le respect des droits de l'Homme.

LES 3 PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de développement durable (ODD) intègrent les 3 piliers du développement durable :

- Environnement
- Social
- Economique

Ces 3 piliers sont essentiels pour nous assurer que notre planète soit durable.

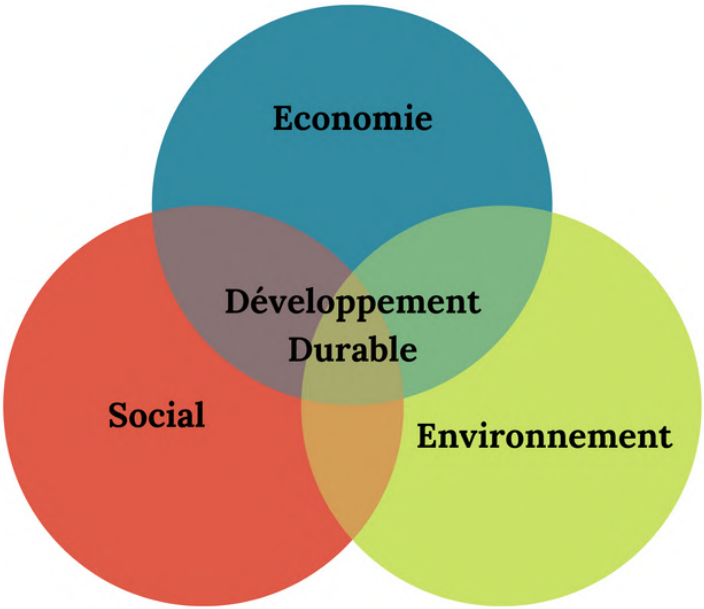

Ces trois piliers doivent également être intégrés à la conception et réalisation de votre projet de classe ou groupe d'éco-délégués, ou à la rédaction de vos recommandations, afin que votre action soit durable ! Par exemple, vous pouvez réfléchir à des manières de minimiser l'impact sur l'environnement, de réduire le coût de votre projet, ou encore de bien faire attention à l'inclusion de toutes les personnes de votre groupe pour la rédaction des recommandations ou la réalisation du projet.

POURQUOI AGIR SUR L'ODD 10 EN NORMANDIE ?

Lutter contre les inégalités permet l'inclusion de toutes et tous dans la société : autonomiser les personnes en assurant l'égalité des chances et la représentation de toutes et tous est au cœur de cet ODD 10 « Inégalités réduites ». Migrants, femmes, jeunes, personnes en situation de handicap et personnes en situation de précarité sont les premières cibles de cet Objectif qui rappelle la nécessité de supprimer lois et pratiques discriminatoires. Les enfants en tant que population vulnérable sont eux aussi une cible phare de cet ODD.

En Normandie il y a plusieurs sources d'inégalités. Voici quelques données scientifiques pour comprendre l'importance d'agir en faveur de l'ODD 10 en Normandie.

Concernant le pilier économique, en 2022 l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) relate que parmi les personnes normandes les plus pauvres, les familles monoparentales ainsi que les retraités sont le plus touchés par l'inégalité de richesse.

Sur l'inégalité d'accès à la culture selon le genre, l'association HF Normandie constate que seule 1 femme sur 13 hommes est à la direction musicale des orchestres nationaux et que seuls 3 % des opéras programmés sont composés par des femmes.

L'accès aux soins est aussi source d'inégalités : l'association Handitactique a mené une enquête concernant l'accès aux soins des personnes atteintes d'un handicap. Il en ressort que 14% des personnes enquêtées en Normandie estiment avoir subi un refus de soin.

Concernant les changements climatiques et les inégalités qui peuvent en découler, regardez la carte de la Normandie en 2100 ci-dessous. Nous savons que les changements climatiques vont entrainer des déplacements de population migrant au sein des différents pays et donc l'apparition de nouvelles inégalités dans la société.

C'est pourquoi nous vous proposons d'agir en Normandie : donner la parole aux jeunes normands est l'objet même du programme pédagogique ecHo. A vous de jouer !

Source : GIEC normand

LE RÔLE D'UN ÉLÈVE FACILITATEUR

Pour que le changement se produise, nous avons besoin de jeunes motivés et engagés ! En tant qu'élèves facilitateurs, vous êtes le moteur de votre projet de classe ou de la rédaction des recommandations, mais ce rôle vous permet également de développer plusieurs compétences telles que l'organisation, le travail d'équipe ou encore la gestion d'un projet du début à la fin.

Le rôle de l'élève facilitateur est différent selon le parcours dans lequel votre groupe s'inscrit.

PARCOURS PROJET

Votre rôle d'élève facilitateur est de maintenir informées les volontaires en service civique de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix des avancés sur votre projet, des difficultés que vous rencontrez ou même de vos interrogations. N'hésitez pas à leur envoyer un mail toutes les six semaines. Nous pouvons peut-être vous aider !

Si votre projet nécessite une de nos compétences, nous interviendrons une nouvelle fois dans votre classe pour vous accompagner dans sa réalisation. Durant cette intervention vous serez sûrement sollicités pour nous aider, puisque vous connaissez mieux que nous l'organisation de votre classe pour la réalisation du projet, les différents groupes de travail et le projet en général.

Rendez-vous page 14.

PARCOURS CONSULTATION

Votre rôle est de maintenir le lien entre votre groupe et l'équipe ecHo. N'hésitez pas à donner des nouvelles aux deux volontaires en service civique de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix. Par exemple : comment s'est passée la restitution de la journée de formation des élèves facilitateurs et la restitution du choix des thématiques à ma classe, est-ce que ma classe souhaite aborder certaines thématiques plus que d'autres, etc.

Nous interviendrons une nouvelle fois dans votre classe pour vous aider à rédiger les recommandations. Durant cette séance vous serez à nos côtés pour pouvoir avoir une vision globale de l'ensemble des recommandations de votre classe.

De même, avant de nous envoyer vos recommandations finales, en temps qu'experts des recommandations vous avez le rôle de vérifier les recommandations. Nous nous retrouverons tous ensemble en visio pour trier vos recommandations et finaliser ce document commun qui sera remis à des décideurs locaux et nationaux.

Rendez-vous page 38.

Vous n'êtes cependant pas les seuls à être engagés sur ce projet. Vos camarades de classe sont aussi des acteurs du programme pédagogique ecHo et doivent donc participer pleinement à sa mise en place et à sa réalisation.

De notre côté, il est indispensable que des élèves de chaque classe participent à une journée de formation et rencontrent les autres élèves facilitateurs. En effet, cela nous permet d'avoir un groupe plus restreint d'élèves engagés qui peuvent retransmettre aux élèves de leur classe ce qu'ils ont appris. N'hésitez pas à confier des tâches aux autres élèves de votre classe, l'objectif est que justement vous puissiez partager avec eux pour les impliquer !

LE PROJET DE CLASSE

N'oubliez pas que nous vous remettons un cahier des charges, il vous aide à vérifier que l'ensemble du projet agit en faveur de l'ODD 10 et qu'il respecte le développement durable.

Ce carnet de bord de l'élève facilitateur est une aide pour créer une cohésion de groupe, favoriser l'intelligence collective au sein de votre classe et pour vous organiser dans la réalisation du projet.

ACTIVITÉ

Activité 1 - Image tes problèmes

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	1 heure
Matériel	• Feuilles blanches A4 • Feutres • Emojis • Patafix
Aperçu de l'activité	Les élèves doivent faire deviner sous forme imagée les problèmes qu'ils craignent de rencontrer lors de la réalisation du projet en classe. Ils devront ensuite trouver des solutions aux problèmes anticipés.
Objectifs pédagogiques	• Identifier et anticiper les problèmes, questions et craintes qu'ils seront amenés à rencontrer • Développer leur capacité de travail en groupe et de communication

Déroulé

00:00 - 00:10 Mettre les élèves par groupes de 4 autour de tables disposées en îlots. Leur mettre à disposition une feuille A4 chacun, feutres et émojis. Expliquer aux élèves qu'ils doivent dessiner un problème qu'ils craignent de rencontrer au cours de la réalisation du projet en classe. Les élèves exécutent cette première étape dans le silence.

00:10 - 00:25 Deuxième étape, expliquer aux élèves qu'ils ont perdu leur voix ! Cette dernière a été aspirée par leurs problèmes. Afin de la retrouver ils doivent communiquer, de n'importe quelle autre manière au reste de leur groupe ce qui ne va pas, en essayant de leur faire deviner le problème qu'ils craignent de rencontrer. Les autres élèves réfléchissent ensemble pour trouver le problème et faire une proposition.

Une fois tous les problèmes devinés, les élèves mettent en évidence leurs feuilles sur les tables.

00:25 - 00:40 Troisième étape, ils doivent par groupe se déplacer d'îlot en îlot pour venir résoudre les différents problèmes auxquels les groupes ont réfléchi.

00:40 - 00:50 Quatrième étape, les élèves affichent leurs feuilles A4, exposent le problème rencontré et les différentes solutions apportées. Cela permet d'avoir un visuel général sur les différentes craintes et les solutions apportées. Nous pourrons surement constater des similitudes. Les élèves seront alors libres, de manière individuelle, d'ajouter des notes sur les feuilles s'ils ont des solutions supplémentaires à proposer.

00:50 – 01:00 **Compte rendu de l'activité**

Est-ce que l'activité vous a plu ? Est-ce qu'il a été facile d'imaginer des problèmes que vous pourriez être amenés à rencontrer ? Comment avez-vous fait pour les imaginer ?

En quoi est-il utile d'anticiper sur les différents problèmes qui peuvent survenir pendant la réalisation du projet ?

Comment nous nous sentons lorsque la communication est compliquée ? Comment se déroulent les relations dans un groupe où la communication est rompue ? Qu'est-ce qui peut amener à rompre cette communication ? Comment éviter cela ? Mettre en place des chargés de communication dans votre classe ou groupe serait-il un moyen d'éviter certains problèmes ? Si la communication est trop difficile vers qui pouvez-vous vous tourner pour demander de l'aide ?

Les solutions que vous avez apportées sont-elles réalisables ? Vos solutions sur un même problème sont-elles similaires ? Par qui ces solutions peuvent-elles être mises en place ? Qui peut vous aider à trouver d'autres solutions ?

ACTIVITÉ

Activité 2 - Action !

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	55 minutes
Matériel	• Feuilles • Stylos • Annexes 1 à 5 - Calendriers projet ecHo
Aperçu de l'activité	Par groupe de 4 les élèves vont devoir organiser le planning d'un film sur le thème de l'ODD 10 respectant les trois piliers du développement durable. La construction d'un calendrier fictif les aidera à organiser leur projet de classe.
Objectifs pédagogiques	• Découvrir les étapes de construction d'un projet. • Organiser son projet de classe.

Déroulé

00:00 - 00:05 Disposer les tables en îlots et former des groupes de quatre, différents des groupes précédents. Distribuer les feuilles et crayons à chaque groupe.

00:05 - 00:25 Première étape, expliquer aux élèves qu'ils ont pour mission de groupe de participer à la création d'un film qui porte sur les inégalités réduites : ils sont chargés du planning du tournage.

Lire la mise en situation suivante :

30 mai 2023 sortie du film « ecHonéo, la planète du renouveau » qui se tourne actuellement dans les studios de l'Instiwood. Seulement, malheur, toute l'équipe technique en charge du bon déroulement du film a mangé une poêlée de champignons avariés.

Vous souhaitez que ce film se réalise et décidez de prendre les choses en main. Vous ne possédez pas encore le scénario du film mais vous voulez prouver au reste de l'équipe de tournage que vous êtes qualifiés pour cette mission. Pour se faire, vous devez créer un calendrier avec les différentes étapes de création d'un bon film. L'équipe technique qui aura le calendrier le plus complet et le mieux organisé se verra engagée pour la réalisation d' « ecHonéo, la planète du renouveau »

Distribuer les différentes annexes (les calendriers), les pictogrammes symbolisant les éléments auxquels ils doivent penser pour réaliser leur film et expliquer leur qu'ils vont devoir les incorporer à leurs calendriers.

Eléments sous forme de pictogrammes :

- Un plan : calendrier, différentes tâches à accomplir, répartition des choses à faire
- Le lieu
- Le matériel
- Comment le financer
- Qui peut les aider

En créant leur calendrier les élèves vont être amenés à réfléchir à différentes problématiques et à répondre à des questions.

Exemples :

- Comment créer un agenda ? Il faut commencer par réunir toutes les étapes du film et fixer des dates limites pour les réaliser.
- Quand et où se déroule le film ? Trouver un lieu, voir s'il est possible de l'utiliser, prévoir les moyens de déplacement si nécessaire.
- Pour quand le matériel doit-il être prêt ? Lister le matériel si besoin.
- Quand faut-il demander un financement et à qui ? Lister les possibilités.
- Comment répartir les tâches ? Déléguer à des personnes qui seront chargés de la communication etc.

00:25 - 00:35 Cette étape est à réaliser uniquement s'ils n'ont pas pensé à ces thématiques lors de la première activité (Image tes problèmes), ou si celle-ci n'a pas été réalisée.

Expliquer aux élèves que la Direction du film cherche à les contacter, car le calendrier réalisé, bien qu'il soit très bien, ne correspond plus à la demande de l'équipe du film.
En effet, une modification est apparue. Un problème apparait dans chacun des groupes.
Distribuer à chaque groupe un des problèmes suivants :

- Le producteur souhaite finalement changer de lieu pour une île à 300km au large de la côte
- Le caméraman démissionne de ses fonctions en estimant être sous pays
- Tous les enregistrements des plans précédents ont disparu
- La personne qui finançait votre film a décidé d'arrêter ses subventions
- Vos caméras ont été volées mais il vous restait une dernière scène à tourner.

00:35 - 00:45 Demander à chaque groupe d'exposer son problème et d'expliquer comment il y a répondu.

00:45 - 01:00 **Compte rendu de l'activité**

Était-ce difficile de trouver des questions sur les éléments nécessaires pour la création d'un film ? Avez-vous réussi à répondre à ces questions ? Vos réponses étaient-elles similaires à celles de vos camarades ? Quelles ont été les étapes de création du calendrier de votre film ?
Comment vous êtes vous sentis quand des problèmes sont apparus ? Quelle était votre première réaction ? Comment vous êtes-vous adaptés ?
Quel lien faire avec la création d'un projet ? Par quoi commencer votre projet en classe ? De quoi avez-vous besoin ? Qui peut vous aider ? Que faire si un élément extérieur vient perturber votre organisation ?

Annexes 1 à 5 - Calendriers projet ecHo

institut international des droits de l'Homme et de la paix

ecHo

Agenda projet ecHo

FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
08 février 2023 : début des séances d'accompagnement en classe			Début mai : préparation des élèves lauréats du concours "portrait de mon projet"
		Parcours projet: Vendredi 14 avril 2023: date limite de demande de financement et date limite de rendu du concours "portrait de mon projet"	Jeudi 11 mai 2023 : visio avec les élèves lauréats du concours "portrait de mon projet".
	Fin mars : fin des séances d'accompagnement en classe		30 mai 2023 : Evénement final

FÉVRIER 2023

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

OBJECTIFS MENSUELS

MARS 2023

OBJECTIFS MENSUELS

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL 2023

SAM.	DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OBJECTIFS MENSUELS

MAI 2023

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

OBJECTIFS MENSUELS

ACTIVITÉ

Activité 3 - Les gobelets

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	30 minutes
Matériel	• Elastiques avec des ficelles accrochées dessus (un élastique par groupe avec autant de ficelles que d'élèves dans le groupe) • 6 gobelets en plastique par groupes
Aperçu de l'activité	Par groupe ils devront former une pyramide de gobelets en plastique à l'aide des ficelles sur lesquelles ils tireront afin d'élargir l'élastique dont ils se serviront pour empiler les gobelets.
Objectifs pédagogiques	• Comprendre par quelles étapes passer pour créer son projet de classe ou groupe d'éco-délégués • Travailler en équipe • Comprendre l'importance de la cohésion de groupe

Déroulé

00:00 - 00:05 Les participants sont répartis en groupes. Chaque groupe a autour de lui 6 gobelets en plastique. Leur objectif, à l'aide d'un élastique autour duquel sont attachés autant de ficelles que de participants, est de former une pyramide de gobelets.

00:05 - 00:15 Les élèves ont 10 minutes pour monter leurs pyramides. Leur but est d'avoir la plus haute en ce lapse de temps.

00:15 - 00:30 **Compte rendu de l'activité**

Qu'avez-vous pensé de l'activité ? Quelles ont été les étapes de la construction de votre pyramide ? Par quoi avez-vous commencé ? Le premier plan a-t-il fonctionné ?

Qu'avez-vous dû faire ? Comment vous-êtes-vous répartis les tâches/organisés ? Qu'est-ce qu'il vous a manqué pour parvenir à votre but ? Avez-vous cherché de l'aide dans la salle ? A qui avez-vous demandé de l'aide ou à qui auriez-vous pu demander de l'aide ? Qu'est-ce que vous auriez pu faire pour faire une pyramide encore plus haute ?

Quel lien faire avec la construction de votre projet de classe ou groupe ? Par quelles étapes commencer ? Que faire si cela ne fonctionne pas ? Comment s'organiser ? Où trouver de l'aide ?

FAIRE UNE DEMANDE DE BUDGET POUR NOTRE PROJET

La Région en tant que commanditaire met à disposition de l'ensemble des classes et groupes d'éco-délégués, une enveloppe de 5000 euros pour vous donner un coup de pouce dans la réalisation de votre projet. Attention vous devez vous partager cette enveloppe entre les 33 classes et groupes participant au programme qui en feraient la demande.

Exemples de ce qui peut être pris en compte :

- Achat de petit matériel (fournitures…)
- Intervention d'un tiers extérieur pour approfondir le sujet, accompagner la réalisation du projet…
- Réalisation de supports pédagogiques et/ou d'informations (vidéos, affiches, réseaux sociaux, panneaux explicatifs, stands, jeux…)
- Autres frais de fonctionnement liés au projet (frais de déplacements…).

La Région regarde votre demande selon plusieurs critères afin de vous attribuer ou non cette subvention :

1 - Le projet doit être partagé au sein de l'établissement

- Le projet doit être connu au sein de l'établissement et par les élèves ;
- Il doit impliquer les membres de la communauté éducative ;
- Il doit être validé par le Conseil d'administration de votre établissement.

2 - Le projet doit être pérenne

Vous devez démontrer que votre projet a un impact dans le temps, sur un comportement, sur une prise de conscience ou un changement de pratique, si les nouveaux élèves dans l'établissement ont connaissance de son existence, si certains élèves ont décidé de le refaire l'année prochaine, etc.

3 - Le projet doit prendre en compte et respecter les 3 piliers du développement durable

4 - Votre projet ne doit pas compter uniquement sur une subvention de la Région pour être réalisable. Il faut démontrer que l'apport de la Région est un plus et non une nécessité pour votre projet.

Où faire la demande de subvention ?

La demande de subvention se fait en ligne, en cliquant ici ou en scannant ce QR Code :

La date limite de la demande est fixée au vendredi 14 avril 2023.

Attention, faire une demande de subvention ne vous garantit pas l'accord de la subvention. Vous devez donc penser à des solutions de financement alternatives pour réaliser votre projet. N'oubliez pas qu'un projet qui respecte le développement durable, c'est aussi un projet qui fait attention à l'impact économique qu'il a : si vous avez besoin de matériels, pouvez-vous l'emprunter ? Le réutiliser ? N'hésitez pas à trouver d'autres moyens pour réaliser votre projet !

LA COMMUNICATION RESPONSABLE

Accompagner le changement vers un monde plus durable et inclusif.

Les 4 grands principes d'une communication responsable :

1. Le but de la communication ici n'est pas de vendre à tout prix mais plutôt de faire changer, de transformer et de valoriser des comportements plus vertueux.

2. Une communication responsable est soucieuse de l'impact de ses messages. Exemple : ne pas inciter à la surconsommation et aux comportements non-responsables, ne pas véhiculer des stéréotypes mais plutôt valoriser la diversité et l'égalité.

3. Concevoir des supports de communication plus inclusifs : privilégier des messages clairs, être vigilent à la taille des polices et aux choix des couleurs afin d'être lisible par le plus grand nombre.
Exemple : sous-titrer une vidéo sur les réseaux sociaux pour favoriser la compréhension de toutes et tous.

4. Veiller à réduire les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux liés à l'activité de communication. Exemple : éviter d'imprimer un flyer qui aura une durée de vie très courte et sera le plus souvent jeté très rapidement.

Attention au « greenwashing » ou au « goodwashing »

Le greenwashing est le fait d'apparaître écologiquement responsable (avoir des emballages qui ont l'air d'être recyclés, inscrire de faux labels « verts » alors que le produit est fabriqué à l'autre bout du monde,

par des enfants ou des personnes adultes travaillant dans de mauvaises conditions...).
Sur le même principe, le goodwashing est le fait d'apparaître engagé pour de bonnes causes mais sans l'être réellement dans les faits.
Si une marque s'engage à faire quelque chose, elle doit tenir son engagement et ne pas simplement se limiter à communiquer pour se donner une bonne image.

EXEMPLE

J'organise un événement dans mon établissement scolaire dans le but de sensibiliser aux violences sexistes.

Je communique sur mon événement et je l'organise de façon responsable :

1 Communiquer sur mon événement.

- Je crée un univers graphique qui soit cohérent avec le sujet, avec des polices d'écritures qui soient lisibles par le plus grand nombre et en faisant attention aux choix de couleurs et au gaspillage de l'encre.
- Plutôt que d'imprimer des flyers qui ont en général une durée de vie très courte car ils sont jetés très rapidement, je choisis plutôt d'utiliser Internet et les réseaux sociaux et notamment ceux qui existent déjà dans mon lycée pour annoncer mon événement et faire de la publicité (site Internet, page Facebook, compte Instagram, newsletters...)

2 Faire de la pédagogie : utiliser les moyens de communication pour répondre à l'objectif de mon événement = sensibiliser aux violences sexistes.

- Je crée des contenus pédagogiques pour les réseaux sociaux : témoignages, interviews, actualités, données chiffrées, statistiques, partages de bonnes pratiques, etc.

- Je crée un support à portée pédagogique : un livret de quelques pages avec du contenu pour sensibiliser les élèves de mon lycée aux violences sexistes. Ce support peut être accessible librement sur Internet mais également imprimé en quelques exemplaires, sur papier recyclé, et mis à disposition au CDI de mon établissement scolaire.
- Je crée une vidéo de sensibilisation à diffuser sur les écrans de mon établissement scolaire qui soit sous-titrée pour permettre au plus grand nombre de la comprendre.

3 Eco-concevoir mon événement.

- J'invite des intervenants qui se déplacent dans la mesure du possible avec des moyens de locomotion moins polluants (transports en commun, vélo, covoiturage).
- J'évite au maximum d'imprimer des documents qui auraient une durée de vie très limitée (déroulé, PowerPoint).
- Je me fais prêter des gobelets réutilisables par une association proche de mon établissement scolaire pour le buffet que je souhaite servir aux participants et aux intervenants. Je donne les restes encore consommables à des associations locales.

LE CONCOURS

Participer au concours organisé par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix et la Région Normandie pour valoriser son projet dans le cadre de l'événement final du programme pédagogique ecHo (mardi 30 mai 2023).

RÈGLEMENT

Depuis la rentrée scolaire, les élèves et enseignants de Normandie impliqués dans le programme pédagogique ecHo ont bénéficié de temps de formation et de séances de sensibilisation sur les Objectifs de développement durable (ODD) à travers des outils d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté. Cette année, les projets de classe seront dédiés à la promotion de l'ODD 10 « Inégalités réduites ».
Ces projets seront valorisés lors de l'évènement final de l'édition 2022/2023 du programme.

Tous les collégiens, lycéens, apprentis et leurs enseignants sont placés au cœur de cet évènement.

L'évènement final se compose de plusieurs temps forts, dont la présentation de projets des élèves sur scène, devant un jury prestigieux. Afin de sélectionner les projets qui sont présentés lors de l'évènement final, l'Institut international les droits de l'Homme et de la paix et les partenaires du programme ecHo organisent un concours.

1 - Principe du concours
Les classes ou groupes d'éco-délégués qui souhaitent présenter leur projet sur scène lors de l'événement final sont invitées à participer au concours. Il leur est demandé de répondre à 7 questions avec les moyens mentionnés, afin de présenter de manière originale leur projet en faveur de l'ODD 10 « Inégalités réduites ». A travers leurs réponses, les élèves doivent convaincre le comité de sélection de la pertinence et de l'impact de leur projet pour atteindre l'ODD 10.

2 - Règles du concours

- Le gabarit doit être au format A3 et en orientation paysage ;
- Les images téléchargées dans les cases doivent être de la meilleure qualité possible (HD) et peuvent être envoyées en pièce-jointe en complément du gabarit si besoin ;
- Les présentations de projet doivent être envoyées à l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix au plus tard le vendredi 14 avril 2023 aux adresses suivantes : alexandra.frontali@2idhp.eu et juliette.joyeux@2idhp.eu
- Les groupes dont le gabarit été retenu doivent désigner deux élèves pour présenter leur projet à l'oral en 180 secondes, sur scène, le 30 mai au Zénith de Caen. Les autres projets sont valorisés ce même jour sous une autre forme. Une séance de préparation à l'oral sera proposée aux élèves qui monteront sur scène et à leurs suppléants.

Les partenaires du programme notent les documents envoyés à partir de la grille de notation remise avec ce document.

Les documents envoyés dans le cadre de ce concours peuvent être réutilisés par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix et ses partenaires dans le cadre du programme pédagogique ecHo ou de toute autre action visant à promouvoir ses actions ou son image. L'Institut s'engage à ne pas réutiliser les infographies à des fins commerciales.

3 - Conseils

Pour aider les élèves, trois documents annexes sont distribués :

- Une grille qui reprend les questions auxquelles les élèves devront répondre, avec des conseils et guides de réponse ;
- Une grille exemple, qui présente le projet ecHo ;
- La grille de notation distribuée aux membres du jury (Région Normandie, autorités académiques normandes et Institut international des droits de l'Homme et de la paix).

Institut international des droits de l'Homme et de la paix
Citis, immeuble le Pentacle
5, avenue de Tsukuba
Hérouville Saint-Clair
alexandra.frontali@2idhp.eu - juliette.joyeux@2idhp.eu

Nom de notre établissement
Nom de notre projet

Imaginez... On vous propose de créer une série sur votre projet de classe. Inventez un titre pour la série :	Résumez votre projet en quelques lignes en expliquant pourquoi il permet de réduire les inégalités en Normandie.	Votre projet en faveur de l'ODD 10 a l'air très chouette ! Êtes-vous sûrs qu'il respecte les trois piliers du développement durable ? Positionnez-le sur le podium des 3 piliers du développement durable selon l'impact de votre projet dessus. Pour chaque marche du podium, vous devez justifier avec trois mots clés. 1 2 3 1 : Pilier ..... - - - 2 : Pilier ..... - - - 3 : Pilier ..... - - -
Présentez les partenaires de votre projet et celles et ceux qui vous ont aidé grâce à leurs logos, des symboles ou des dessins !	Comme vous, beaucoup de monde a souhaité lutter contre cette problématique, agir en faveur de votre projet. Trouvez au choix : - une personnalité publique qui a agi pour votre projet (photo et citation) - des paroles d'une chanson engagée en faveur de votre problématique de projet - créez un meme que vous pourriez partager sur les réseaux sociaux pour sensibiliser à la thématique de votre projet	On veut vous voir à l'action ! Montrez-nous une photo pour nous raconter votre meilleur souvenir du projet.

Bravo pour votre projet ! Pour un dernier point, pouvez-vous nous expliquer toutes les étapes de votre projet, de vos toutes premières réflexions à l'impact dans le temps de celui-ci ? (Voir la légende ci-dessous)

GABARIT

Légende :

Pour illustrer votre frise chronologique vous devrez expliquer les différents temps par des pictogrammes et une légende.

Voici une liste pour vous donner des exemples. Vous pouvez évidemment choisir d'autres pictogrammes pour symboliser d'autres moments de votre projet :

Réflexions sur notre projet

Naissance de l'idée de notre projet

Moment de cohésion entre les élèves de la classe

Manque de temps

Notre projet a rencontré des difficultés

Les moments de rayonnement qui nous ont permis d'avancer

Les interventions / formations / rencontres enrichissantes pour notre projet

Redéfinition du projet

Moments de doute sur notre projet

Rééquilibrage de l'impact de notre projet sur les trois piliers du développement durable

Le groupe s'est réparti les tâches sur le projet

Partage d'expérience entre les élèves de la classe

La médiatisation de notre projet (création d'affiche / flyers / publication sur l'ENT...)

La réalisation de notre projet

Semer de nouvelles idées par des sensibilisations

Nom de notre établissement
Nom de notre projet

Imaginez… On vous propose de créer une série sur votre projet de classe. Inventez un titre pour la série :	Résumez votre projet en quelques lignes en expliquant pourquoi il permet de réduire les inégalités en Normandie.	Votre projet en faveur de l'ODD 10 a l'air très chouette ! Êtes-vous sûrs qu'il respecte les trois piliers du développement durable ? Positionnez-le sur le podium des 3 piliers du développement durable selon l'impact de votre projet dessus. Pour chaque marche du podium, vous devez justifier avec trois mots clés.
ecHo	Notre projet a pour but de promouvoir la réduction des inégalités en Normandie, en intervenant dans les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes normands. Ainsi, nous promouvons la citoyenneté, les ODD et particulièrement l'ODD 10 « Inégalités réduites » afin que tous s'en sentent concernés, et nous donnons la parole aux jeunes normands pour qu'ils puissent agir pour l'ODD 10.	1 / 2 / 3

1 : Pilier Social	2 : Pilier Environnement	3 : Pilier Economie
• Participation citoyenne des jeunes • Diversité des classes inscrites (toute la Normandie, toutes filières et types d'établissement) • Adaptation des activités pour inclure les personnes en situation de handicap, élève allophones…	• Hôtel de Dieppe certifié développement durable • Impression sur du papier plus respectueux de l'environnement • Réutilisation et réemploi des supports pédagogiques d'une année à l'autre	• Réutilisation de supports pédagogiques d'une année à l'autre • Prestataires locaux et indépendants pour faire fonctionner l'économie locale • Partage des coûts du projet ecHo avec d'autres projets

TUTO

Présentez les partenaires de votre projet et celles et ceux qui vous ont aidé grâce à leurs logos, des symboles ou des dessins !

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION NORMANDIE

Comme vous, beaucoup de monde a souhaité lutter contre cette problématique, agir en faveur de votre projet. Trouvez au choix :

- une personnalité publique qui a agi pour votre projet (photo et citation)
- des paroles d'une chanson engagée en faveur de votre problématique de projet
- créez un meme que vous pourriez partager sur les réseaux sociaux pour sensibiliser à la thématique de votre projet

"Tous ceux qui s'engagent pour réduire les inégalités, leurs comme leurs conséquences, pourront compter sur la CNCDH pour amplifier leurs voix, mobiliser les relais au sein de la société civile, et obtenir le soutien des mécanismes internationaux de surveillance de l'effectivité des droits humains."

Magali Lafourcade, secrétaire générale de la CNCDH.

On veut vous voir à l'action ! Montrez-nous une photo pour nous raconter votre meilleur souvenir du projet.

Bravo pour votre projet ! Pour un dernier point, pouvez-vous nous expliquer toutes les étapes de votre projet, de vos toutes premières réflexions à l'impact dans le temps de celui-ci ? (Voir la légende ci-dessous)

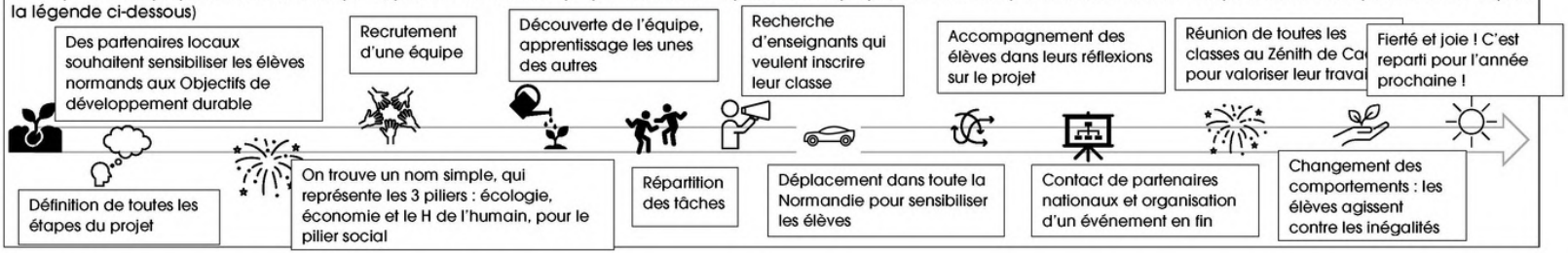

Légende :

Pour illustrer votre frise chronologique vous devrez expliquer les différents temps par des pictogrammes et une légende.

Voici une liste pour vous donner des exemples. Vous pouvez évidemment choisir d'autres pictogrammes pour symboliser d'autres moments de votre projet :

LES RECOMMANDATIONS

Qui vous écoute ?

Institution indépendante de l'Etat pour la défense et la promotion de vos droits, Le Défenseur des droits a été créé en 2011 et est inscrit dans la Constitution, il s'est vu confier deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

Toute personne physique (un individu) ou toute personne morale (une société, une association…) peut saisir directement et gratuitement l'institution du Défenseur des droits dans 5 domaines de compétence :

- Si elle pense avoir subi une discrimination*
- Si un droit de l'enfant a été violé
- Si un représentant de l'ordre public (gendarme, policier, douane) ou privé (agent de sécurité) n'a pas respecté les règles de bonne conduite
- Si cette personne rencontre des difficultés dans ses relations avec un service public
- Si cette personne est un lanceur d'alerte** il peut être protégé par cette institution.

*La loi donne une définition légale de la discrimination c'est un traitement défavorable qui doit généralement remplir deux conditions cumulatives : être fondé sur un critère défini par la loi (sexe, âge, handicap…) ET relever d'une situation visée par la loi (accès à un emploi, un service, un logement…)
Source : Défenseur des droits

**Un lanceur d'alerte d'après le Conseil de l'Europe est « toute personne (…) qui révèle des informations concernant des menaces ou un préjudice pour l'intérêt général dans le contexte de sa relation de travail, dans le secteur public ou privé »

LES RECOMMANDATIONS

La Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) est une institution qui conseille les pouvoirs publics (gouvernement, parlementaires, représentants de l'Etat…) sur la façon dont ils doivent agir pour protéger et promouvoir les droits humains en France. La CNCDH adopte des avis et des rapports sur des thèmes qu'elle choisit elle-même (comme sur l'intelligence artificielle, l'impact de la crise climatique sur les droits humains…) ou sur des textes de lois, à la demande du gouvernement ou des parlementaires (elle est alors « saisie »). Ces avis et rapports comprennent des recommandations. Les avis sont publiés au Journal officiel de la République française.

Plus grande collectivité territoriale sur le territoire, la Région est composée d'élus politiques et d'agents régionaux, qui prennent des décisions et agissent sur le territoire normand. Les compétences de la Région sont limitées, vous ne pouvez par exemple pas faire des recommandations pour changer les programmes scolaires, pour finir à 14h tous les jours ou pour manger de la raclette à tous les repas !

La Région a des compétences concernant les établissements scolaires, et peut agir sur les bâtiments et équipements, ou encore sur le budget de fonctionnement et le personnel de l'établissement. Mais la Région n'a pas de compétence sur les professeurs et les programmes scolaires.

Concernant les transports, la Région peut agir sur les transports scolaires, les routes, ports ou encore les gares. Les limites de ces compétences sont les trams et bus de ville.

La Région peut aussi agir sur les aménagements et sur le territoire, cela concerne les centres villes et les quartiers, les campagnes, le numérique, ou encore le développement durable.

Enfin, la Région Normandie peut vous apporter de l'aide sur les formations professionnelles telles que sur votre insertion dans le monde professionnel, sur votre orientation ou encore sur les apprentissages (CFA) et les formations sanitaires et sociales.

D'autres acteurs sont présents en Normandie :

Associations
Une association est un groupement de personnes réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices financiers. Elle peut avoir des buts très divers (sportif, défense des intérêts des membres, humanitaire, éducation aux droits de l'Homme - comme l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, etc.). Les membres de l'association peuvent être bénévoles ou salariés.

Entreprises
Une entreprise est une unité économique qui produit des biens ou des services. A la différence d'une association, elle a comme objectif de réaliser des bénéfices financiers.

Conseil Régional des Jeunes (CRJ)
Espace de concertation et de propositions, le CRJ permet à des jeunes normands (15-25 ans) de participer directement à la vie et au devenir du territoire. Il est composé de 40 jeunes volontaires qui peuvent être consultés par les différents services de la Région et qui vont à la rencontre des jeunes normands pour recueillir leur parole et proposer des projets qui correspondent aux réalités de toutes et tous.

Collectivités territoriales
Des collectivités territoriales autres que la Région sont présentes sur le territoire. Par exemple : les villes, communautés de communes ou les départements. Ce sont des élus locaux qui ont en charge un territoire à l'aide d'agents qui travaillent au service de celui-ci.

Etablissements scolaires
Ils sont aussi des acteurs locaux importants quand on parle d'engagement de la jeunesse. Vous pouvez naturellement orienter vos recommandations en faveur de l'égalité au sein même de vos établissements.
D'ailleurs…

VOUS
Vous êtes également des acteurs locaux pouvant être mobilisés pour agir sur l'ODD 10 ! Soit parce que vous pouvez agir directement, soit pour appuyer vos recommandations ; par exemple en allant les présenter à l'administration de votre établissement scolaire pour qu'elles soient prises en compte !

Qu'est-ce qu'une recommandation ?

CNCDH
COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Proposé par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme.

L'élaboration et le suivi de recommandations : les conseils de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH)

La CNCDH partage ici son expérience afin d'inspirer les élèves participant au programme ecHo dans l'élaboration de leurs recommandations et dans le travail de plaidoyer qui l'accompagne.

LA FABRIQUE DES RECOMMANDATIONS

Une recommandation sert avant tout à amener une personne ou une organisation à adopter de nouvelles pratiques ou à mettre en place certaines mesures qui modifieront ses comportements. La recommandation doit apporter suffisamment d'éléments d'information permettant de convaincre le destinataire à suivre cette recommandation sans pour autant s'apparenter à un argumentaire.

1 **Etape 1 : Le constat**

Une recommandation nait d'un constat bien documenté. Il est nécessaire de rassembler des connaissances sur le phénomène et de croiser les points de vue de toutes les parties prenantes. Ainsi, pour comprendre un seul et même sujet, il est important d'entendre les expériences de personnes concernées, de consulter les résultats de recherches scientifiques, d'entendre l'avis de militants et d'écouter le point de vue des décideurs politiques. À la CNCDH, la rédaction des avis est précédée par une série d'auditions dans laquelle des acteurs variés partagent leur expérience.

2 **Etape 2 : L'analyse**

Les données collectées sont ensuite croisées de façon à disposer d'une vision d'ensemble sur un problème donné. Ce croisement permet aussi de connaître les contraintes existantes et de mieux définir la problématique, éléments essentiels pour élaborer des recommandations pertinentes, précises et claires.

À la CNCDH, cette partie « analyse » peut être de longueur variable (allant de 1 page à 80 pages !).

L'analyse permet donc de dégager des recommandations qui répondent au constat et à l'ensemble des problèmes soulevés.

3 Etape 3 : La recommandation

La recommandation doit être à la fois suffisamment précise pour que le destinataire puisse s'en saisir, mais aussi relativement succincte… Un équilibre parfois difficile à atteindre !

De façon générale les recommandations sont relativement courtes (maximum 10 lignes). Adoptant un style neutre, les recommandations comprennent la mention explicite du/des destinataire/s ciblés et parfois des indications de calendrier à respecter pour que le changement puisse être effectif.

Loin d'être incantatoire, une recommandation doit être applicable.

La phase de constat et d'analyse permet de mettre de côté un certain nombre d'idées pour faire en sorte que la recommandation corresponde aux contraintes auquel votre destinataire est soumis.

Enfin, une recommandation ne se suffit pas à elle-même : elle doit pouvoir être mesurable et nécessite un travail de suivi.

Une recommandation doit être formulée de telle sorte que l'on puisse mesurer sa mise en œuvre. Les indicateurs peuvent être de nature variée : budget alloué, nombre de personnes touchées, nombre de personnes mobilisées, calendrier de réforme…

FAIRE CONNNAÎTRE SA RECOMMANDATION

Les recommandations de la CNCDH sont publiées au Journal Officiel de la République française (JOFR). Ce document est publié chaque jour (sauf le lundi) et il présente les textes adoptés par le parlement, ceux publiés par le gouvernement et ceux publiés par des institutions publiques, indépendantes ou non, dont la CNCDH. Cette diffusion permet de toucher une très large audience (au-delà des décideurs politiques) et conforte la place de la CNCDH parmi les institutions de la République.

Au-delà de ce canal, la CNCDH procède à un large travail de communication et de plaidoyer qui peut prendre plusieurs formes :

- Partage des avis dans les médias (interviews, tribunes, communiqué de presse, conférence de presse, café-presse...)
- Relais sur les réseaux sociaux, avec des supports adaptés (la CNCDH est présente sur Twitter, LinkedIn, Facebook et Instagram)
- Etre relayé par une personne d'influence
- Travailler avec des partenaires institutionnelles ou associatifs (par exemple avec le Contrôleur général des lieux de privation de liberté sur la situation dans les prisons, avec le mouvement ATD Quart Monde sur le mal-logement)
- Intervenir dans des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur
- Rédaction d'une lettre ouverte : sur certains sujets, appelant une réaction urgente, avant même la publication d'un avis, le président de la CNCDH peut écrire des lettres ouvertes pour alerter l'opinion publique.
- Rencontre et échanges avec des personnes concernées : leur faire connaître leurs droits pour qu'ils puissent s'en saisir et les défendre en faisant valoir leurs besoins
- Rencontre des décideurs
- Organisation des sessions de rencontre et de sensibilisation (ex : séminaire, webinaire, conférence…)

- Travail avec des personnes/institutions qui ont une forme d'autorité sur votre destinataire. Ainsi, la CNCDH est un partenaire privilégié des Nations Unies concernant la situation des droits humains en France : elle transmet aux experts des comités des Nations Unies ou aux rapporteurs spéciaux ses constats et recommandations, de telle sorte qu'ils enjoignent à leur tour la France à prendre certaines mesures.

DEUX SUCCÈS DE PLAIDOYER

Situation initiale	Recommandation de la CNCDH	Résultat
En France, des personnes pouvaient être privées de leur droit de vote, un droit fondamental, en raison de leur handicap mental ou psychique par un juge des tutelles.	« La CNCDH estime qu'on ne peut exclure certains citoyens du suffrage sans en vicier le sens profond et priver les personnes en situation de handicap de leur citoyenneté. La Commission recommande à ce titre l'abrogation de l'article L. 5 du code électoral. » (26 janvier 2017). L'avis sur le droit de vote des personnes handicapées était directement adressé aux parlementaires et c'est pourquoi la mention du destinataire n'est pas explicite ici.	La loi n° 2018-222 du 23 mars 2019 de réforme de la justice prévoit notamment le droit de vote des personnes majeures sous tutelle par l'abrogation de l'article L 5 du code électoral.

Situation initiale	Recommandation de la CNCDH	Résultat
En 2021, l'Allocation adulte handicapé (AAH) concernait en France 1,22 million de personnes. Créée par la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées de 1975, elle avait été conservée à l'identique dans les textes suivants sans que ne soit jamais menée une réflexion qui lui aurait permis de suivre les évolutions de notre société. Son montant était plafonné à 80 % du seuil de pauvreté (ce qui rend difficile le droit à une vie digne et autonome et réduit). Le montant de l'AAH était aussi calculé à partir des revenus cumulés des deux membres du couple ce qui posait problème sous de nombreux aspects : difficultés à fonder une famille, entrave à la vie en couple... L'AAH portait aussi gravement atteinte aux droits des femmes handicapées, majorant pour elles les risques d'abus conjugaux.	« La CNCDH appelle à déconjugaliser l'Allocation adulte handicapé au plus vite, pour se mettre en conformité avec les engagements internationaux de la France en matière de droits fondamentaux des personnes handicapées, en particulier les droits à la dignité, à l'autonomie, à la liberté de faire ses propres choix, à la protection et à l'aide de l'État. » (30 septembre 2021). L'avis sur la déconjugalisation de l'AAH était directement adressé aux parlementaires et c'est pourquoi la mention du destinataire n'est pas explicite ici.	2 décembre 2021 : l'Assemblée nationale a adopté en troisième lecture, avec modifications, une proposition de loi sur la déconjugalisation de l'AAH. Le texte avait été déposé le 30 décembre 2019 par la députée Jeanine Dubié et plusieurs de ses collègues. Le 28 décembre 2022 un décret annonçait qu'à partir du 1er octobre 2023 les revenus du conjoint ne seront plus comptabilisés dans le calcul de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

VOS RECOMMANDATIONS

ACTIVITÉ

Activité 1 - Bingo sur l'Egalitarium

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	1 heure 15 minutes
Matériel	• Annexe 6 - Le tableau des solutions
Aperçu de l'activité	Les participants vont partager leurs idées afin de trouver des solutions pour répondre à des problématiques liées à l'ODD 10.
Objectifs pédagogiques	• Trouver des solutions aux thématiques trouvées par les élèves facilitateurs.

Déroulé

00:00 - 00:15 Partie 1

Présenter les thématiques retenues par les élèves facilitateurs.
Distribuer le tableau en annexe 6 à chaque élève.
Demander aux participants, individuellement, de classer les thématiques choisies par les élèves facilitateurs, dans l'ordre de préférence.
Mettre en commun les classements et placer, dans l'ordre d'arrivée, les cinq thématiques dans le tableau en annexe.

Narrer le texte suivant :
Une nouvelle planète nommée l'Egalitarium, a été découverte il y a peu. La planète a déjà été examinée en long, en large et en travers, et, bonne nouvelle, elle est viable pour l'Homme ! Les habitations et institutions commencent à être construites mais l'Organisation des Nations Unies veut absolument ne pas reproduire les erreurs déjà produites sur la planète Terre. Elle veut que les ODD soient respectés. L'Organisation des Nations Unies vous a désigné comme le groupe de travail sur l'ODD 10, elle s'est

bien rendu compte de votre bonne expertise sur les thématiques de ce dernier. Vous êtes vraiment très enthousiastes à l'idée de partir dans l'espace, pour visiter cette planète en avant-première ! Mais attention, vous ne perdez pas de vue votre objectif ! Vous êtes missionnés par l'ONU pour trouver des solutions sur les 5 thématiques inscrites dans le tableau.

00:15 - 00:25 **Partie 2**

Demander aux élèves de réfléchir, en binôme, à une solution envisageable pour chaque thématique. Si les élèves pensent aussi aux causes qui ont mené à ce problème ils peuvent les écrire en plus de la solution trouvée dans la case "causes".
Pour cela ils ont 10 minutes.

Les solutions peuvent être très créatives, ne vous mettez pas de barrières ! Vous éliminerez par la suite les solutions qui ne sont finalement pas envisageables.

00:25 - 00:35 Former des groupes de 2 binômes. Ils ont à nouveau 10 minutes pour s'échanger leurs solutions puis décider de nouvelles solutions ensemble.

00:35 - 00:45 Rassembler les groupes de 4 par 2 de sorte à former des groupes de 8 participants. Ils ont maintenant 10 minutes pour décider de nouvelles solutions.

00:45 - 01:00 **Partie 3**

Demander aux groupes de dire et d'expliquer les solutions retenues pour chaque thématique. Les participants ont alors 5 à 10 minutes pour observer les réponses retenues.

01:00 - 01:15 Qu'avez-vous pensé de l'activité ?
Sur quelles thématiques voulez-vous travailler ? Pourquoi ? Pourquoi n'avez-vous pas les mêmes priorités ? Quel(s) lien(s) faites-vous avec l'ODD 10 « inégalités réduites » ? Comment avez-vous trouvé des solutions ? Y a t-il eu des désaccords au sein de votre groupe ? Que pensez-vous des solutions proposées ?

Pensez-vous que les solutions envisagées sont réalisables ? Pourquoi ? Par qui ?

NB : Il est possible pour la classe de travailler sur plusieurs thématiques.

Annexe 6 - Le tableau des solutions

Thématiques	Causes	Solutions Tour n°1	Solutions Tour n°2	Solutions Tour n°3

ACTIVITÉ

Activité 2 - La maison des recommandations

©Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Durée	25 minutes
Matériel	• Annexe 7 - La maison des recommandations tuto • Annexe 8 - La maison des recommandations
Aperçu de l'activité	Les participants compléteront les pièces de la maison afin de construire leur recommandation.
Objectifs pédagogiques	• Construire sa première recommandation • Développer ses compétences en travail de groupe • Comprendre comment l'intelligence collective fonctionne

Déroulé

00:00 - 00:10 **Partie 1**

Présenter la maison de la recommandation (annexe 7). Expliquer que pour construire notre maison, nous aurons besoin de remplir chaque pièce de cette dernière en fonction de son intitulé.
Placer la maison au tableau et faire un exemple avec tous les élèves.
Vous pouvez aussi reprendre l'exemple déjà fourni.

00:10 - 00:25 **Partie 2**

Former des groupes d'environ 6 élèves. Leur distribuer une maison vierge par groupe (annexe 8).
Leur demander de compléter leur maison, avec la thématique de leur choix. Ce n'est pas grave s'il y a des doublons, ou si une thématique retenue par les élèves facilitateurs n'apparait pas.

Les élèves peuvent faire autant de maisons qu'ils souhaitent.
Pour terminer, demander aux élèves de présenter leur maison.

Compte-rendu

Qu'avez-vous pensé de l'activité ?
Est-ce que cela a été dur de compléter les pièces de la maison ? Comment avez-vous fait pour compléter les pièces ?
Avez-vous tous été d'accord en complétant la maison ? Comment avez-vous réglé les désaccords ?
Etes-vous satisfaits de vos maisons ? Une fois transformées en recommandations, ces solutions vous paraissent-elles suffisamment claires et concrètes pour être mises en œuvre par les acteurs visés ? Comment pouvez-vous agir pour que ces recommandations soient entendues et appliquées au sein de votre établissement scolaire ?

Annexe 7 - La maison des recommandations - Tuto

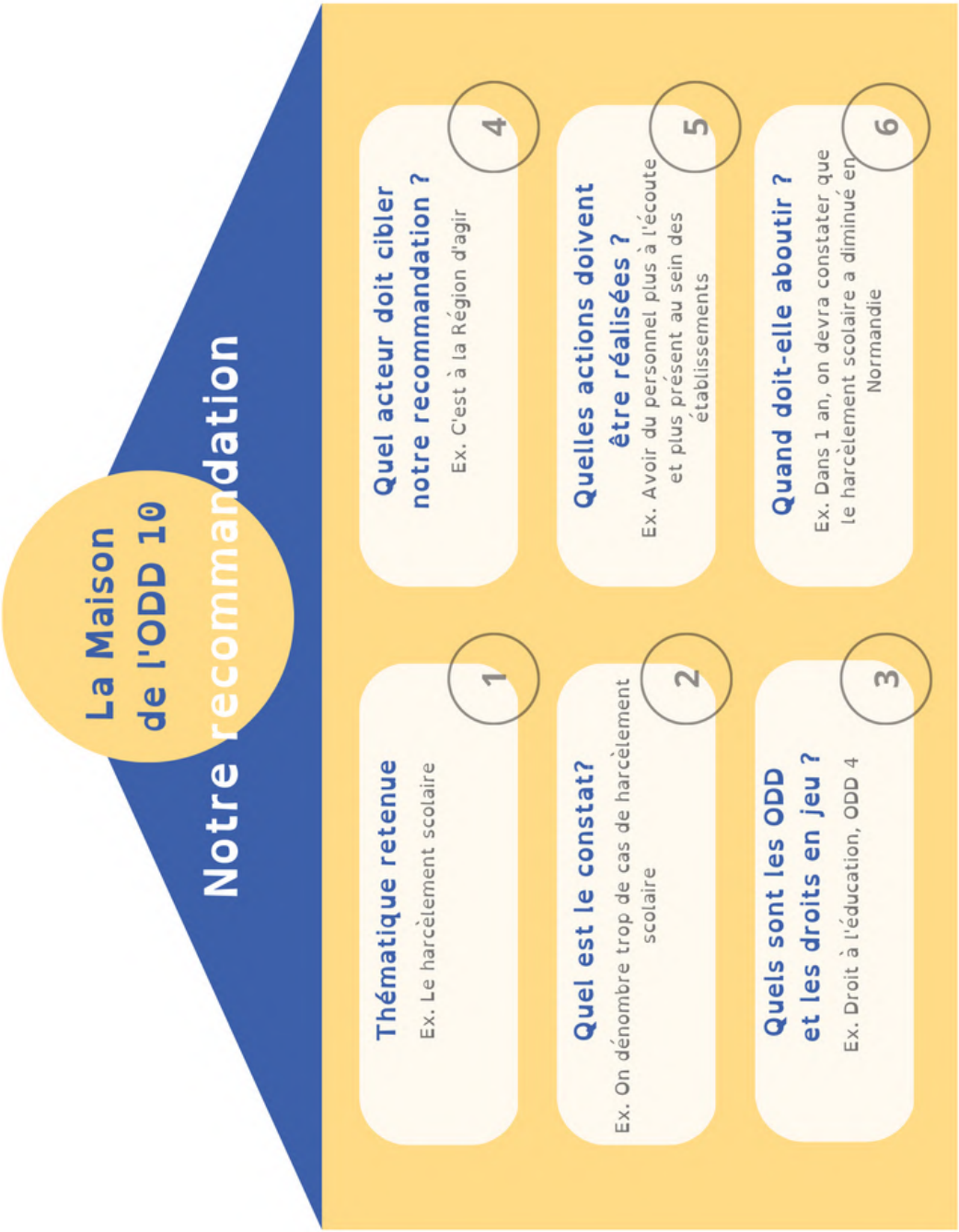

Annexe 8 - La maison des recommandations

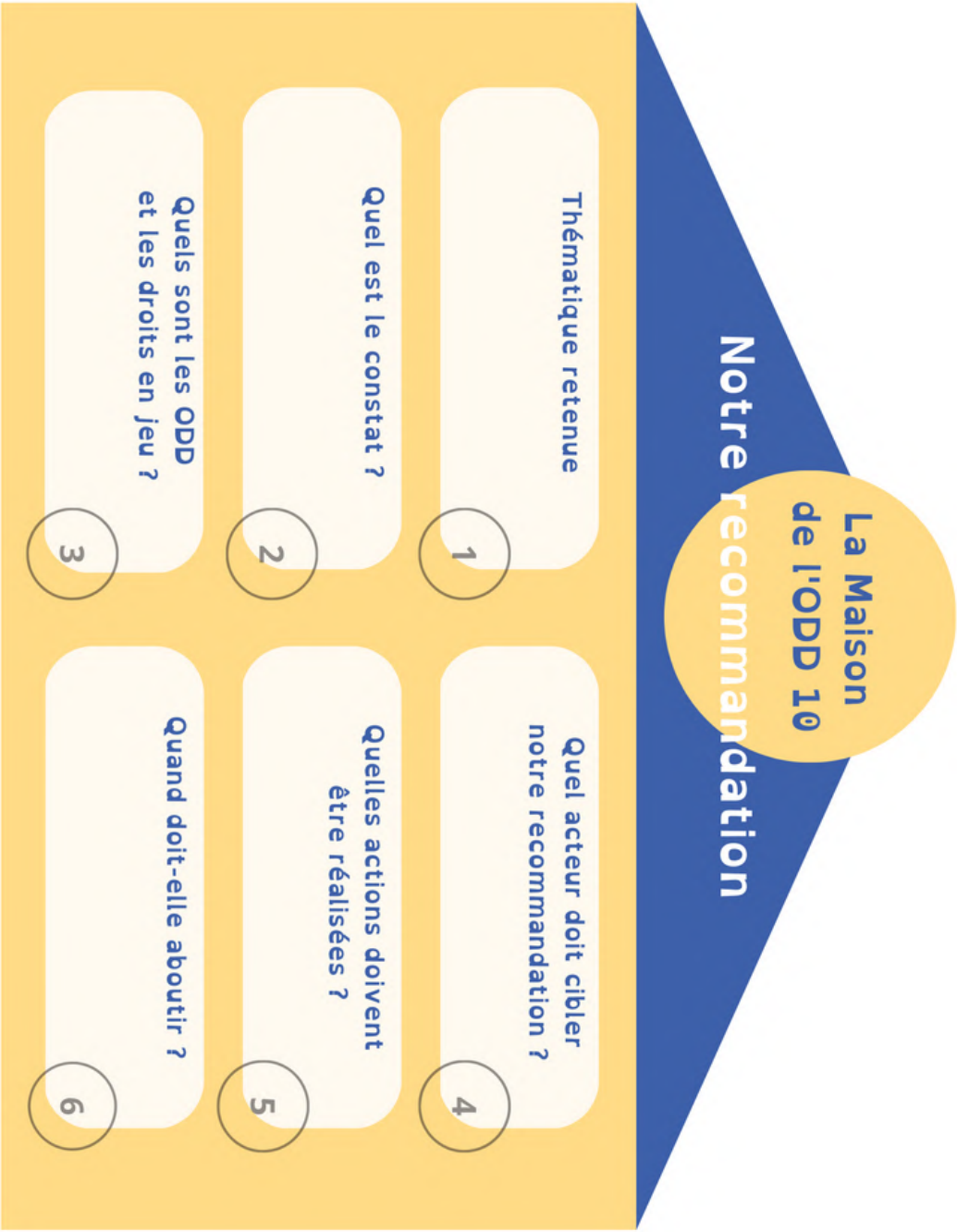

Et après ?

BADGE NUMÉRIQUE

N'oublie pas que pour reconnaitre ton engagement tout au long de l'année dans le programme ecHo nous te délivrons un badge numérique. Tu pourras valoriser les compétences et capacités développées dans ce programme dans ton orientation (ParcourSup) ou lors de recherche de travail et de stage.

Scanne ce QR code pour demander ton badge numérique.

ÉVÉNEMENT FINAL

A la fin de l'année a lieu l'événement final du programme pédagogique ecHo. Nous nous retrouvons le 30 mai au Zenith de Caen pour assister à la présentation des projets lauréats du concours et des recommandations.

Ce sera à vous de prendre la parole et d'exprimer devant des autorités locales et nationales vos recommandations et les projets que vous avez menés pour faire de la Normandie une Région qui respecte et agit en faveur l'ODD 10.

Nous comptons sur vous pour faire écho à une Normandie sans inégalités !

Parce que les partenaires du programme ecHo souhaitent impliquer les jeunes normands dans la réalisation des Objectifs de développement durable, il est essentiel de les autonomiser et de les responsabiliser pour qu'ils se sentent des acteurs clés du changement.

Le carnet de bord de l'élève facilitateur est édité dans le but d'accompagner les élèves du programme pédagogique ecHo, qui s'engagent avec leur classe ou groupe d'éco-délégués, pour agir en faveur de l'Objectif de développement durable 10 « Inégalités réduites » en Normandie.

A l'aide d'activités simples et d'informations vulgarisées, ce carnet de bord permet concrètement aux jeunes normands de prendre en main leur rôle d'élève facilitateur, pour impulser une dynamique de création de projet ou pour permettre la rédaction de recommandations en faveur de l'ODD 10, avec leurs camarades.

L'Objectif de développement durable 10 « Inégalités réduites »

Lutter contre les inégalités permet l'inclusion de toutes et tous dans la société : autonomiser les personnes en assurant l'égalité des chances et la représentation de toutes et tous est au cœur de cet ODD 10 « Inégalités réduites ». Migrants, femmes, jeunes, personnes en situation de handicap et personnes en situation de précarité sont les premières cibles de cet Objectif qui rappelle la nécessité de supprimer lois et pratiques discriminatoires. Les enfants en tant que population vulnérable sont eux aussi une cible phare de cet ODD.

C'est pourquoi nous vous proposons d'agir en Normandie : donner la parole aux jeunes normands est l'objet même du programme pédagogique ecHo. A vous de jouer !

ecHo est le programme pédagogique d'éducation aux Objectifs de développement durable porté par la Région Normandie et mis en œuvre par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, en partenariat avec l'Académie de Normandie.

ecHo favorise un modèle éducatif novateur reposant sur l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique. Des activités pédagogiques ludiques, participatives et accessibles à tous pour mieux comprendre les problématiques liées aux enjeux mondiaux actuels : changements climatiques, égalité des genres, migration, ère numérique, inclusion des personnes en situation de handicap.

ecHo propose de sensibiliser les plus jeunes aux Objectifs de développement durable mais aussi de les mobiliser en les rendant acteurs du changement.

---

institut international
des droits de l'Homme
et de la paix

Contribuer au développement d'une culture de paix en favorisant la connaissance des droits de l'Homme par tous les citoyens.

— www.2idhp.eu